



n° 221

Avril 2007

○○○ Avenir

Ouverture de la consultation publique sur l'Espace européen de la recherche : à vous de jouer ! **2 à 5**

☰ Résultats

Les transports dans le 7^e programme-cadre : quelle place pour les participants français ? **7 à 9**

À lire dans vos archives !

Retrouvez les articles qui vous intéressent **10**

ÉDITO **Quelles communautés de la connaissance pour l'Europe ?**

Le concept d'Espace européen de la recherche (ERA) nous est devenu familier. S'il a séduit le monde de la recherche, il reste beaucoup de réformes à accomplir pour réaliser ce grand espace ouvert et fluide des connaissances, des chercheurs et des communautés de l'innovation, véritable « marché commun » de la recherche. Pour progresser, la CE propose 6 axes de travail prioritaires (voir p. 2 à 5). Sont-ils pertinents ? La méthode est-elle adaptée ? Les acteurs de la recherche européenne doivent s'engager avant le 31 août. Ce souci de les associer à la conception des politiques publiques de l'innovation correspond d'ailleurs à une nouvelle tendance. L'OCDE et le G8 tâtonnent dans le même sens.

Le domaine de la recherche sur les transports dans le programme-cadre de l'UE reflète à la fois les points forts des économies nationales et annonce les spécialités du futur. Les premiers appels du PC7 (2007-2013, voir p. 7 à 9) révèlent un budget insuffisant au regard des ambitions affichées. La qualité des résultats obtenus durant le PC6 (2002-2006) ne garantit pas le succès dans le PC7. Le rééquilibrage des financements aéronautiques de la France vers l'Allemagne pendant le PC6 nous le rappelle.

Les réponses aux grands défis se construisent d'emblée à l'échelle européenne et internationale, c'est ce à quoi nous invite le concept de l'ERA. Se limiter à nos capacités nationales nous ferait perdre du terrain et transformerait la mondialisation en menace. Pour que les acteurs français regagnent leur influence en Europe, il leur faut y consacrer une part croissante de leurs ressources, par exemple en répondant à la consultation sur l'ERA. Au plan national, une nouvelle organisation devrait veiller à écarter les solutions qui n'ont pas fait leur preuve dans le PC6. La transformation de l'économie de l'intermédiation publique en économie des acteurs de l'innovation est en marche. C'est en se mettant au diapason de ce puissant Espace européen de la recherche que les Européens y puiseront leur autonomie de décision. Ne tardons plus !

A.Q.